



PROCHAINE DATE
DE TOMBÉE :
10 MAI 2024

Le Stokoïs

Le bulletin d'information de la
Municipalité de Stoke

Édition
AVRIL
2024

crédit photo :
Carole Anne Dubuc



AGA COOP DES STOKOIS



2 avril, 19 h

p. 14

LA CHASSE AUX COCOS

Fin de semaine de Pâques

p. 12



p. **7**

Les égouts ne sont pas des
poubelles !

p. **9**

Une invitation de votre Service
de sécurité incendie

p. **15**

Concours photos 2025



SOMMAIRE

Chroniques municipales

- 03 | Le mot du maire
- 04 | Les échos du Conseil
- 05 | Nouveau point de chute pour le Stokoïs
- 06 | Information du Service d'inspection
- 07 | Les égouts ne sont pas des poubelles
- 08 | Info-voirie et période de dégel
- 08 | Info-taxation municipale
- 09 | Invitation du Service de sécurité incendie SSI
- 10 | Info-Biblio
- 11 | Départ de l'inspectrice municipale

Stoke, c'est bon d'y participer

- 11 | La programmation du printemps
- 12 | Relâche ton fou | Chasse aux cocos
- 12 | La boîte de partage de semences Troc-Jardin

Vie communautaire

- 13 | Chaise des générations
- 14 | La vente débarras du Cercle des Fermières
- 14 | Vie active et yoga sur chaise
- 14 | Assemblée générale annuelle de la Coop Stoke
- 15 | Concours photos 2025

Congé de Pâques
 Fermeture du bureau municipal :
 du jeudi 28 mars, 12 h au
 mardi 2 avril, 8 h 30 inclusivement

Heures d'ouverture du bureau municipal

Lundi, mardi, jeudi : 8 h 30 à 12 h | 13 h à 16 h 30

Mercredi : 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 12 h



Coordonnées du bureau municipal
 819 878-3790 | reception@stoke.ca | stoke.ca

DATES IMPORTANTES

30-31 mars

Chasse aux cocos

8 avril, 19 h

Séance ordinaire du conseil municipal

23 avril

Deuxième versement de taxes

24 avril

Réouverture de l'écocentre

27 avril, 9 h à 12 h

La Grande corvée

AVRIL						
DIM	LUN	MAR	MER	JEUDI	VEN	SAM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI						
DIM	LUN	MAR	MER	JEUDI	VEN	SAM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Légende



Compost



Recyclage



Déchets Secteurs A et B

Mot du maire

Par Luc Cayer, maire

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter un beau début de printemps. Beaucoup de rencontres en ce début d'année, ceci sans compter les ateliers et séances du Conseil municipal et de la MRC. En voici un résumé :



Rencontres des différents comités municipaux et quelques sujets discutés :

- **Sécurité publique** : Dépôt du rapport de la SQ / Rapports du panneau afficheur de vitesse / Affichage du poste de direction administrative SSI / Entretien d'équipement
- **Ressources humaines** : Remplacement par intérim de la directrice générale / Départ de l'inspectrice municipale et embauche d'une nouvelle inspectrice.
- **Comité urbanisme / environnement** : Révision des demandes de modification règlementaire 2023 / Composition du CCU / Règlement sur l'utilisation des pesticides en milieu urbain
- **Comité loisirs** : Refonte de la politique culturelle / Fête des bénévoles / Programmation des loisirs 2024
- **Comité Fête nationale** : Organisation de l'événement
- **Comité travaux publics** : Appels d'offres 2024 / Besoins en voirie à l'approche du printemps

Autres rencontres :

- Signature du renouvellement du contrat des pompiers volontaires (2023-2029) et partage des orientations de la Municipalité à la suite de l'étude de la firme Raymond Chabot Grant Thornton concernant notre service incendie;
- Rencontre avec le député François Jacques;
- Rencontre avec le directeur de la caisse pour l'annonce de la fermeture du centre de services et du guichet;
- Rencontre des maires avec les députés et les ministres de la CAQ afin de partager les besoins en voirie, transport, loisirs, etc. ;
- Rencontre à Dudswell pour élaborer avec d'autres régions une stratégie pour maximiser l'utilisation des sentiers pédestres en Estrie.

Prochain bulletin :

- Dossier éolien dans la MRC
- Vision commune pour notre MRC : En 2035, où sera le Val-Saint-François? 5 orientations territoriales définies par et pour les gens du Val à travers un processus participatif réalisé en 2022-2023.



Vous avez des questions ? Nous vous invitons à assister aux séances du Conseil en présentiel ou via la page Facebook de la Municipalité

Les Échos du Conseil

un résumé des principales décisions prises par le Conseil municipal

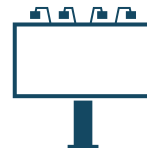


Par Jonathan Lemaire, greffier-trésorier adjoint

Lors des séances de février et mars 2024, le Conseil a pris différentes décisions que nous vous résumons en quelques lignes.

Modernisation de la technologie du panneau à affichage multiple au village

La Municipalité a mandaté la firme Nummax-Libertelevision afin d'effectuer les travaux requis pour moderniser certaines composantes du panneau et ainsi permettre l'accès à la plateforme de contrôle à distance. En effet, le panneau fonctionne actuellement via un seul ordinateur et nous pourrions nous retrouver sans accès au panneau si cet ordinateur subissait des bris.



Démarrage du camp de jour 2024 sous certaines conditions et embauches des ressources requises

Le Conseil a officialisé le démarrage du camp de jour 2024. Le recrutement des étudiants se poursuit et tout porte à croire que la Municipalité pourra offrir un camp de jour complet avec places à temps plein, partiel et demi-saison.

Reddition de compte relative au Programme d'aide à la voirie locale - volet entretien des routes locales

Le ministère des Transports du Québec a versé à la Municipalité une compensation de 174 476 \$ pour l'année civile 2023. Le total des frais encourus admissibles par la Municipalité est de 706 369,59 \$ pour la même période.



Support au projet pilote de centrale de prêt d'équipement de vélo dans le Val-Saint-François



Le territoire du Val-Saint-François a accepté d'être au cœur d'un projet pilote de mise en place d'une centrale de prêt d'équipement facilitant la pratique d'activité physique et de plein air, coordonnée par le Conseil Sport Loisir de l'Estrie.

La Municipalité a accepté de collaborer à ce projet en transportant à ses frais la flotte d'équipement pour ses activités et événements ainsi qu'en promouvant le projet auprès des publics cibles concernés.



Il est possible d'approfondir votre lecture en consultant les procès-verbaux des séances en ligne au stoke.ca/seance



PORTAIL CITOYEN



Être informé, c'est l'affaire de tous!

Inscrivez-vous au : <https://stoke.portailcitoyen.com/accueil>

pour recevoir les alertes municipales par texto, téléphone ou courriel, et ce, selon votre secteur et vos préférences.



Modification de l'horaire de collecte



Fermeture partielle/ complète de routes



Travaux dans le réseau d'égouts/ aqueduc



Avis d'ébullition ou de non consommation

Catastrophes naturelles





Info-Communications

Par Mylène Brouillet, adjointe-administrative, greffe et communication



Nouveau point de chute pour le Stokois



En raison de la fermeture de la succursale de la Caisse Desjardins à Stoke, nous avons dû relocaliser le point de chute du Stokois.

➤ Vous pouvez désormais vous procurer votre Stokois au Garde-Manger situé au 155, route 216 sur leurs heures d'ouverture :

Lundi au vendredi : 8 h – 18 h | samedi : 9 h – 13 h | dimanche : Fermé

* Le Croque-livres a également été déplacé à l'extérieur de la bâtisse du Garde-manger. *



Le Stokois est disponible en tout temps dans le Croque-Livres installé devant le bureau municipal.

➤ Vous pouvez également vous procurer votre Stokois par courriel ou directement à votre porte



Par courriel, via le Portail citoyen :

Pour recevoir le Stokois par courriel, vous devez être inscrit au Portail citoyen de la Municipalité et choisir l'option appropriée.

Pour vous inscrire au Portail citoyen : <https://stoke.portailcitoyen.com/accueil>

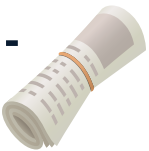


Directement à votre porte :

Pour continuer à recevoir votre Stokois directement à la maison, vous devez remplir le **coupon d'abonnement**. Si vous choisissez cette option, sachez que des frais d'abonnement pourraient vous être facturés dans les mois à venir. Vous pouvez en tout temps vous désabonner de la liste d'envoi à domicile. Cette option est offerte pour les citoyens de Stoke seulement.



Coupon d'abonnement



Nom _____

Adresse _____

Tél / courriel _____



★ Pour les citoyens de Stoke seulement ★

Votre abonnement est en vigueur dès la réception de votre coupon au bureau municipal. Vous n'avez pas à le remplir à chaque mois.

Information du Service d'inspection



Par Isabelle Côté, inspectrice en bâtiment et environnement
819 878-3790, poste 224 ou inspection@stoke.ca

Maintien d'inventaire par les évaluateurs mandatés par la MRC

Certains propriétaires ont reçu une correspondance de la firme JP Cadrin dans les dernières semaines concernant la mise à jour de tous les renseignements contenus au dossier de propriété pour chaque unité d'évaluation sur le territoire. La firme procède donc aux visites complètes des propriétés afin de vérifier l'exactitude des renseignements inclus dans le dossier de propriété. Il s'agit d'une obligation légale définie par la loi sur la fiscalité municipale. L'évaluateur ou son représentant peut, dans l'exercice de ses fonctions, visiter et examiner un bien situé sur le territoire de la municipalité, **entre 8 h et 21 h du lundi au samedi, sauf un jour férié.**

L'un des mandats de la firme JP Cadrin consiste à visiter les propriétés qui n'auraient pas fait l'objet d'une visite depuis les 9 dernières années.

La Loi sur la fiscalité municipale et les Normes de pratique de l'Ordre des Évaluateurs agréés du Québec permettent d'utiliser deux façons de faire ce travail :

- soit par une visite sur place des bâtisses;
- soit via une lettre au propriétaire lui permettant de remplir un formulaire détaillé qu'un des techniciens de chez JP Cadrin pourra valider par la suite.

L'évaluateur ou son représentant doit être muni d'une carte d'identité, sur laquelle apparaît sa photographie, délivrée ou certifiée par le greffier de l'organisme municipal responsable de l'évaluation et il doit l'exhiber sur demande.

Voici le nom des évaluateurs actuellement actifs sur notre territoire :

Adam Sadir et Simon Guillemette



Vous souhaitez faire des travaux cet été ? Ne tardez pas pour demander votre permis !



Abri temporaire
Du 15 octobre au 15 avril

Vous pouvez procéder à la demande et au paiement de votre permis en ligne en vous rendant sur le site de la Municipalité : <https://stoke.ca/permis-certificat>

La vidange de votre fosse septique est due?

Prévoyez un rendez-vous dès le printemps pour la vidange !

Toute fosse septique doit être vidangée, de façon minimale, selon la fréquence suivante :

- Aux **deux ans** pour une résidence isolée, utilisée de façon permanente;
- Aux **quatre ans** pour une résidence isolée, utilisée de façon saisonnière.



Vous ne savez pas quand a eu lieu la dernière vidange?
Contactez-nous au 819 878-3790, poste 224 ou inspection@stoke.ca



Pensez à nous faire parvenir la preuve de vidange (facture), c'est obligatoire !

Les égouts ne sont pas des poubelles !

Jeter des cheveux ou de la graisse alimentaire dans les toilettes peut sembler anodin et pourtant... Les conséquences ne sont pas à prendre à la légère! Plusieurs produits peuvent mener à des bris mécaniques majeurs et même à un refoulement d'égout ou encore à un débordement d'eaux usées dans les cours d'eau à proximité. En effet, certains produits ne se désintègrent pas, ils peuvent boucher les conduites, mais aussi bloquer les pompes ou les cellules de nos roseaux épurateurs.

À chaque année, la Municipalité doit intervenir dans le réseau d'égouts municipal puisqu'un amas de ces produits s'est entortillé dans les pompes. Évidemment, ces interventions occasionnent des coûts à la Municipalité. L'image ci-dessous montre le résultat d'une pompe qui a cessé de fonctionner à la suite d'un trop-plein de produits qui ne devraient pas être jetés dans votre toilette ou dans votre évier.



Voici quelques exemples de ce qui ne doit jamais être jeté dans les toilettes :

- Lingettes de soins personnels et pour bébés
- Serviettes et tampons hygiéniques
- Couches
- Cotons-tiges
- Cheveux
- Soie dentaire
- Condoms
- Médicaments
- Graisse alimentaire, lait caillé
- Nourriture
- Litière à chat
- Seringue



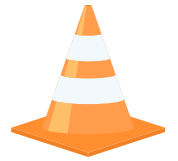
En résumé, on ne jette rien dans les toilettes excepté le papier de toilette... et c'est tout !



La Municipalité vous demande de bien disposer des objets mentionnés ci-haut, soit dans le bac à déchets ou à l'écocentre le plus près, selon le produit.



Info-travaux de la voirie



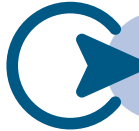
Voici les travaux prévus dans les prochaines semaines



Réparation de chemins



Réparation et/ou installation de signalisations municipales



Balai de rues

Ces travaux peuvent être reportés selon les conditions météorologiques

Info-collecte

La collecte de la styromousse reprendra le 24 avril 2024

Rendez-vous au garage municipal situé au 365, rue Principale

Voici un rappel sur l'utilisation des bacs de récupération de la styromousse :

La styromousse doit être rincée avant d'être mise dans les bacs



Paiement de vos taxes par virement bancaire

Par Isabelle Cozzens, adjointe à la comptabilité



- Sur le site de votre institution financière, vous devez choisir la Municipalité de Stoke comme fournisseur inscrit comme suit :

Fournisseur : **Municipalité Stoke - Taxes (QC)**

- Le numéro de référence est numérique et correspond au numéro de client formé de 4 chiffres qui se trouve au bas de votre coupon de remise de votre compte de taxe.

S.I.P.C. 2091
MUNICIPALITÉ DE STOKE
INTÉRÊTS/ARRÉRAGES
ÉCHÉANCE 2023-02-27 PÉNALITÉ
No CLIENT XXXX **TOTAL:**



Si votre institution financière vous demande un numéro de référence de plus de 4 chiffres, ajoutez des zéros (0) devant votre numéro de client !

- Vous pouvez également programmer tous vos versements dès la réception de votre compte de taxe. Cette option permet d'avoir l'esprit tranquille durant toute l'année !
- Pour vous inscrire au retrait automatique ou établir des paiements préautorisés, contactez la comptabilité au 819 878-3790, poste 226 ou par courriel au comptabilite@stoke.ca

**Deuxième versement :
23 avril 2024**

Le Service de prévention des incendies de Stoke vous invite ...

à une rencontre sur les risques d'incendie en milieu agricole.

SUJETS DE LA SOIRÉE :

- la reconnaissance des risques d'incendie électrique
- l'utilisation des extincteurs portatifs
- les mesures d'atténuations



10 AVRIL 2024
À la caserne de Stoke
18 H 30 À 21 H 30



**Au plaisir
d'échanger avec
vous sur la
sécurité incendie**

Ouverture du Parc 3R : 10 mai 2024

La neige est fondue, la température est douce?
Vous avez le goût de vous rendre au parc?

Sachez que le parc n'étant pas encore officiellement ouvert
aux citoyens, les installations ne sont pas entretenues.

Soyez prudent si vous choisissez de vous y rendre !



crédit-photo : Maya-Rose Dion

MON BAC DANS MA COUR !

Votre bac doit être déposé
dans votre cour et non
sur le trottoir, ni dans le chemin.

Ce geste permet de faciliter
l'entretien et le déneigement
des chemins et des trottoirs



Pas de souci !
Les camions sont
munis d'un bras d'une
longueur de 20 pieds
(6 m)

RAPPEL - PERMIS DE FEU

Il est obligatoire d'obtenir un permis de feu pour tous types de feu à ciel ouvert, et ce, tout au long de l'année. Le permis est gratuit. Pour plus d'information : <https://stoke.ca/service-aux-citoyens/securite/permis-de-feu/>



Info-Biblio

Par Annick Cormier, responsable de la bibliothèque

MERCI À NOS BÉNÉVOLES

Du 14 au 20 avril 2024 a lieu la **Semaine de l'action bénévole**. J'en profite pour souligner le travail minutieux de notre merveilleuse équipe de bénévoles de la bibliothèque municipale. En plus de l'accueil lors des heures d'ouverture, les tâches sont variées et nombreuses pour offrir un service de qualité aux abonnés. Choix des achats, réparations des livres abîmés, appels aux abonnés, échanges de documents saisonniers avec le Réseau Biblio, animation de l'heure du conte, du club de lecture et des après-midi de jeux, accueil des groupes scolaires, rencontres d'équipes régulières, voilà quelques-unes des actions que prennent l'équipe de la biblio.

Mille mercis à notre équipe :

Carmen, Francine D,
Francine L, Nicole L, Nicole N,
Marie-Claude, Marielle,
Marie-Paule, Mélanie,
Micheline, Pauline, Réjeanne,
Richard et Stéphanie.

Vous êtes extraordinaires !



Merci



Jeux de mots

Vous aimez jouer avec les mots (Scrabble, Boggle) ou autres ? Le 4e jeudi de chaque mois, nous vous attendons à la bibliothèque de 13 h 30 à 16 h pour partager d'agréables moments en toute simplicité.

➔ Aucune réservation nécessaire.

Samedi 13 avril, 10 h

L'HEURE DU CONTE

Suivi d'un bricolage !

Pour les enfants de 3 à 8 ans

accompagnés d'un adulte



Bonne lecture!

Club de lecture



1er mai, 19 h

Lecture d'un livre de Louise Tremblay-D'Essiambre

POUR RESTER EN CONTACT



Ne manquez aucune information concernant la bibliothèque en suivant notre page Facebook!

Nouvelles heures d'ouverture !

Mardi : 15 h à 20 h | Mercredi : 13 h à 16 h

Jeudi : 17 h à 20 h



Départ de l'inspectrice municipale

Par Jonathan Lemaire, directeur des services municipaux et directeur général adjoint

La Municipalité de Stoke souhaite souligner le départ de Mme Isabelle Côté de ses fonctions d'inspectrice municipale. C'est dès la fin du mois de mars 2024 qu'elle laissera son poste et ouvrira ses horizons à l'extérieur de la région. N'ayez crainte, la Municipalité a embauché une nouvelle ressource pour prendre la relève.

De ses débuts à la réception en 2020, avec le lot de défis qu'apportait la pandémie, et ce, jusqu'en mars 2022 où elle a pris les rênes de l'inspection municipale, Isabelle a toujours su apporter du soutien continu à toute l'équipe. Collègues et conseillers seront tous d'avis que le leadership et la capacité à résoudre les problèmes dans le calme et l'efficacité d'Isabelle nous manqueront. Nous souhaitons la remercier chaleureusement pour ces années passées parmi nous. Un ÉNORME merci, Isabelle !



Isabelle Côté

STOKE, C'EST BON D'Y PARTICIPER



La programmation du printemps : bientôt dans votre courrier

Par Joakim Lemay, responsable des événements, de la culture, du loisir et de la vie communautaire

Surveillez votre boîte aux lettres. Vous recevrez bientôt la brochure des événements, de la culture, du loisir et de la vie communautaire de la Municipalité de Stoke de la programmation du printemps 2024. D'autres activités pourraient voir le jour et seront annoncées sur la page Facebook [Stoke, c'est bon d'y participer](#) et sur notre site web au stoke.ca/programmation !



Profitez gratuitement des
Sentiers de l'Estrée de Stoke!

Pour les résidents seulement. Présentez-vous à l'Hôtel de ville avec une preuve de résidence.

Retour sur l'activité Relâche ton fou

Le 6 mars dernier, avait lieu la deuxième édition très attendue de *Relâche ton fou*. Plus de 300 enfants ont pris part à cette journée complètement dingue pendant la semaine de relâche dans la grande salle de notre Centre communautaire ; sur réservation seulement, l'événement affichait COMPLET ! Cinq jeux gonflables, de la barbe à papa tricolore (gros succès) et des sucreries à profusion ont conquis les dents sucrées des petits et des grands.

Des activités de ce genre ne seraient pas les mêmes sans l'aide inestimable de bénévoles qui nous donnent leur temps et leur bonne humeur ! De gauche à droite, de l'avant à l'arrière : Étienne Bourgeois, Mélodie Bolduc, Clémence Boulais, Charles Bernard, Joakim Lemay de la Municipalité, Lily-Anne Bernard et le conseiller Denis Pagé avec sa fille Vickie. Absente sur la photo : Karine Demers. Photographe : [Jimmy Plante Photographie](#) ↪



La Chasse aux cocos pour Pâques

Dès 6 h, le samedi 30 mars, résolvez les mystères de la mission concoctée spécialement pour les familles. À travers une marche dans le parc 3R, vous trouverez des cocos qui vous approcheront de plus en plus du code du coffre aux trésors : 2 à 3 surprises pour chaque enfant s'y trouveront (jusqu'à épuisement des stocks) jusqu'au dimanche 31 mars. Rendez-vous à l'entrée du parc 3R (232, 8e Rang est) pour prendre connaissance des deux versions du parcours : plus de détails au stoke.ca/programmation



La boîte de semences Troc-Jardin déjà disponible



Pour compléter l'offre de la station Troc-Jardin existante devant le Centre communautaire, Les Tabliers en Folie ont conçu une boîte d'échange de semences intérieure. Les semis pouvant se faire tôt au printemps et la saison n'étant pas encore propice pour les laisser à l'extérieur, passez à la bibliothèque sur les heures d'ouverture pour venir chercher des semences ou déposer vos surplus (tant qu'il y en aura) !

Mardi de 15 h à 20 h
Mercredi de 13 h à 16 h
Jeudi de 17 h à 20 h

La chaise des générations

Par Myriam Fontaine, de la Buissonnière

C'est le 14 février que la mairie de Stoke a reçu une « Chaise des générations » créée par les jeunes de la Buissonnière, un centre d'apprentissage libre pour les familles qui font l'école à la maison.

L'objectif d'offrir cette chaise au conseil municipal est de rappeler aux élus que, par leurs décisions, ils ont le pouvoir de construire un avenir durable pour nous, les enfants et les générations à venir. **Le projet de la « Chaise des générations », maintenant présent dans plus de 65 municipalités au Québec,** est porté par l'organisme « Mères au front » meresaufont.org, qui a comme mission la protection de la santé et la sécurité des enfants contre l'inaction climatique.



La chaise apporte de la couleur dans la salle du conseil. Les enfants y ont peint les forêts qui créent l'air pur et ont représenté le lac et les milieux humides qui doivent demeurer sains pour que la vie puisse continuer autant pour les humains que pour les animaux.

L'œuvre a de grandes ailes déployées. Cela nous rappelle que les jeunes désirent avoir devant eux un avenir libre, ouvert, où tout semble possible. Nous pouvons leur offrir cela si ceux qui sont venus avant eux, les décideurs d'aujourd'hui, ont la sagesse de se rappeler que la nature est la vraie richesse.



Les enfants ont aussi représenté les jeux et les activités qu'ils aiment pratiquer. Que l'on soit maire ou citoyen/nes, soyons des adultes responsables et faisons les choix nécessaires pour que les générations futures soient fières de voir ce que nous avons fait pour préserver la nature.

Une boîte aux lettres a été installée en dessous de la chaise. Les élèves de l'école Notre-Dame-des-Champs sont invités à venir y déposer leurs messages pour le conseil municipal.

Merci au maire, M. Luc Cayer, d'être à l'écoute des jeunes stokoïses et des jeunes stokoïses!



Le Cercle de fermières Stoke



Par **Claudette Lachance**, présidente

Le printemps hâtif arrive à grand pas. La **VENTE DÉBARRAS** du Cercle de fermières se tiendra le **samedi 13 avril 2024 de 8 h 30 à 15 h 30 à la salle Les Appalaches**. Les fermières vous convient à venir voir notre table et à acheter nos plantes, livres et cd de musique à prix de vente de garage.

Il reste encore des tables à louer **pour 25 \$**. On vous attend en grand nombre !

Pour réserver votre table : Nicole, 819 878-3571 ou par courriel : michelnicole2016@gmail.com

Nos réunions se tiennent
les 2e mardis du mois à 13 h 30
à la salle Les Appalaches.

Prochaine rencontre : 9 avril

Pour les dames qui désirent se joindre au groupe :

Pour info : Contactez Claudette par courriel à presidente.stoke57@gmail.com ou par téléphone au 819 878-3812.



Salle Les Appalaches
Info: Simone Doyon
au 819 878-3461



Tous les lundis,
de 13 h 30 à 14 h 30
jusqu'au 13 mai

Gratuit pour les
50 ans et plus



YOGA SUR CHAISE

Le Club 2e et 3e âge vous invite tous les mercredis après-midi de 13 h 30 à 14 h 30,
du 7 février au 24 avril 2024 inclusivement.

Rendez-vous à la Salle des Bâtisseurs

Information : Liette Rouillard (819) 347-3792 | Prix d'entrée 2 \$

Apportez votre tapis !



Assemblée générale annuelle

Il est déjà temps de tenir notre assemblée générale annuelle des membres ! Elle aura lieu, dans la grande salle du centre communautaire. Ce sera, entre autres, l'occasion de faire un bilan de la dernière année et d'élire les administrateurs. Cette rencontre est réservée aux membres de la Coop. Si vous ne l'êtes pas encore, nous pouvons procéder à votre adhésion sur place afin que vous puissiez y participer.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre !



Coop de solidarité des Stokoïs et Stokoïses

2 avril, 19 h





Concours photos 2025

Sous le thème

Une communauté en mouvement

Envoyez vos photos avant le **1er septembre 2024**
à greffe@stoke.ca



Détails du concours

La Municipalité souhaite voir les visages de la communauté en mouvement !

Il est très important de respecter les conditions suivantes afin que vos photos soient sélectionnées !

Les photos doivent être en format paysage, en haute résolution et d'une taille de 1056 X 816 px minimum.

Un vernissage clôturera le concours lors des Journées de la Culture

Ouverture de l'écocentre durant la période hivernale

6 avril,
9 h à 15 h

Réouverture de l'écocentre :

24 avril au
30 novembre

Mercredi, jeudi, vendredi
9 h à 17 h
Samedi : 9 h à 15 h

666, CHEMIN KEENAN, MELBOURNE



Le club FADOQ 2e et 3e âge de Stoke vous invite à la

SOIRÉE DU PRINTEMPS

10\$

À LA SALLE LES APPALACHES DU CENTRE COMMUNAUTAIRE
AVEC L'ORCHESTRE ESTELLE ET RAY

LE SAMEDI 6 AVRIL 2024, 20 H

BIENVENUE À TOUS!

Apportez vos consommations!



PARTENAIRE IMPLIQUÉ dans sa communauté!



FRANÇOIS JACQUES
DÉPUTÉ DE MÉGANTIC

819 875-5410

francois.jacques.mega@assnat.qc.ca

ÉCLIPSE SOLAIRE TOTALE DE 2024



Ne manquez pas ce phénomène rare le 8 avril dans l'est du Canada !



-  Soleil entièrement caché
-  Soleil presque tout caché

Une éclipse solaire totale se produit quand la Lune passe entre la Terre et le Soleil et projette son ombre sur la Terre.

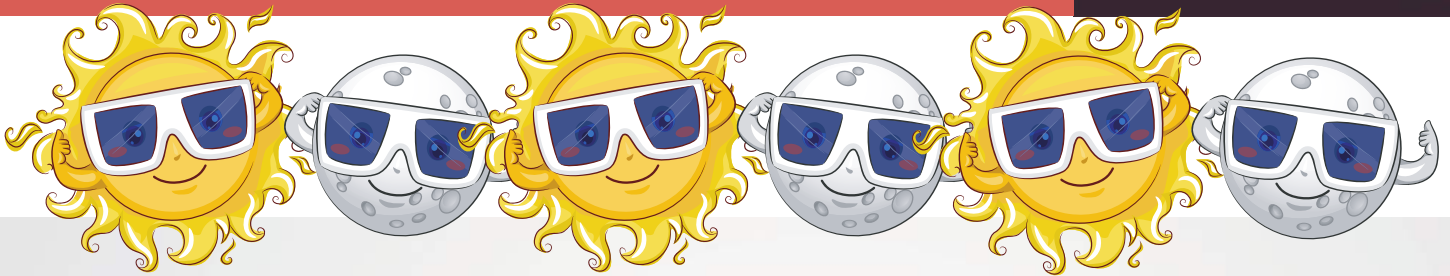


ÉCLIPSES SOLAIRES TOTALES AU QUÉBEC



Canada

Il est essentiel de porter des lunettes de protection conçues spécialement pour l'observation d'éclipses solaires !



Référez-nous l'un de vos voisins ou amis

ET OBTENEZ **JUSQU'À 75\$ DE CRÉDIT!***

Complétez le formulaire **Référez-un ami** au www.cooptel.ca/espace-client/



*Crédit applicable sur votre compte Cooptel. Certaines conditions s'appliquent. Consultez notre site Internet pour tous les détails.

Cooptel
Depuis 80 ans

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca